

Procès-verbal
des décisions de l'assemblée constitutive de
l'Association du Boulevard
du 24 mars 2016 à Lausanne

Ordre du jour:

1. Election du président, du vice-président du jour et du rédacteur du procès-verbal
2. Fondation de l'Association du Boulevard; décision de fondation
3. Arrêt et adoption des statuts
4. Elections
 - Président
 - Membres du comité
 - Vérificateurs des comptes
5. Cotisation annuelle
6. Divers

Présents

comme membres fondateurs:

- Madame Lee Carnal, de Lee Seeds Sàrl, Bvd de Grancy 20 à Lausanne, proposée comme présidente du jour
- Monsieur Aldo Civitillo, de Aldo Civitillo SA, Rue du Simplon 20 à Lausanne, proposé comme vice-président du jour
- Madame Valérie Von Brodowski, de La Bricotine, Bvd de Grancy 28 à Lausanne, proposée comme rédactrice du procès-verbal
- Madame Danielle Borra, de La Bricotine

Procès-verbal de l'assemblée constitutive de l'Association du Boulevard

- Madame Nicole Paris, de la boutique Kenko Hoshi, Bvd de Grancy 32 à Lausanne
- Madame Sandra Minetto, Chausseurs de Grancy, Bvd de Grancy 38 à Lausanne
- Madame Céline Kalas, de little miss design, Bvd de Grancy 34 à Lauanne
- Monsieur Franz Moos, de Lee Seeds Sàrl, Bvd de Grancy 20 à Lausanne

Début de l'assemblée : 12h30

1. Election du président du jour et du rédacteur du procès-verbal

L'assemblée élit à l'unanimité Lee Carnal comme présidente du jour, Aldo Civitillo comme vice-président et Valérie Von Brodowski comme rédactrice du procès-verbal.

2. Fondation de l'Association du Boulevard; décision de fondation

Les membres fondateurs présents décident à l'unanimité de fonder une association sous la raison sociale „Association du Boulevard", conformément aux articles 60 et suivants du code civil suisse.

3. Arrêt et adoption des statuts

Les statuts de l'Association du Boulevard (annexés) sont connus des membres fondateurs présents et constituent une partie intégrante de la décision de fondation. Ils sont adoptés à l'unanimité, chaque membre fondateur les approuvant individuellement

4. Elections

Est élue présidente à l'unanimité:

- Lee Carnal, mentionnée ci-dessus

L'élue déclare accepter son élection.

Sont élus membres du comité à l'unanimité:

- Aldo Civitillo, mentionné ci-dessus, comme vice-président

Procès-verbal de l'assemblée constitutive de l'Association du Boulevard

- Valérie Von Brodowski, mentionnée ci-dessus, comme secrétaire

Les élus déclarent accepter leur élection.

Sont élus vérificateurs des comptes à l'unanimité:

- Sandra Minutto, mentionnée ci-dessus
- Nicole Paris, mentionnée ci-dessus

Les élus déclarent accepter leur élection.

5. Cotisation annuelle

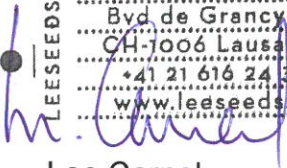
La cotisation annuelle est fixée à CHF 50.- (cinquante francs).

6. Divers

Une séance d'information sera organisée d'ici le mois de juin 2016. L'ensemble des commerçants, artisans, indépendants et associations du quartier y sera conviée afin de défendre l'identité et les intérêts du Boulevard de Grancy et des alentours.

Fin de l'assemblée: 13h30

LEESEEDS
Bvd de Grancy 20
CH-1006 Lausanne
+41 21 616 24 34
www.leeseeds.ch



Lee Carnal

La Bricotine
28, boulevard de Grancy
1006 Lausanne
Tél. 021 616 24 44
Fax 021 616 24 10



Valérie Von Brodowski

ALDO CIVITILLO SA
BOTTIER ORTHOPÉDISTE
Avenue du Simplon 16-20
1006 LAUSANNE
Tél. 021 616 59 29



Aldo Civitillo



Nicole Paris

CLASSEURS de Grancy
Sandra Minetto
Boulevard de Grancy 38
1006 LAUSANNE
Tél. 021 616 01 00 TVA n° 678 601



Annexe :

Statuts de l'association „Association du Boulevard“ du 24 mars 2016